



# PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE POUR L'ACCÈS DES PAUVRES AU CRÉDIT AU TOGO

**Date D'approbation :**

Janvier 2014

**Pays :**

TOGO

**Localité :**

Milieux Ruraux et Milieux  
urbains défavorisé

**Type :**

Prêt

**Montant :**

5 000 M FCFA

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet a été identifié par la Banque suite à une séance de travail avec la partie togolaise le 04/01/2014 après la cérémonie de lancement du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) du Togo intervenue en décembre 2013. La requête de financement a été soumise à la Banque par le Ministre de l'Economie et des Finances par lettre N°0095/MEF/CAB/SP du 25 février 2014.

Le projet est en cohérence avec la stratégie d'intervention de la BOAD dans le secteur du développement agricole et rural dans les pays de l'UEMOA.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- du schéma Directeur du FNFI et du plan d'action 2014-2018 validé en novembre 2013 ;
- du rapport portant résultats du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Microfinance (PASNAM) ;
- et des conclusions de la mission d'évaluation du projet conduite par la Banque au Togo du 17 au 21 février 2014.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet s'inscrit dans la dynamique du lancement du FNFI par le Gouvernement et dans le cadre des actions de mise en œuvre du Schéma Directeur dudit Fonds. Il trouve sa justification dans les principales considérations suivantes :

- contribution à la lutte contre la pauvreté ;
- insertion dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi.

## 3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la mise en place de ressources financières en faveur du FNFI en vue d'accompagner les efforts d'inclusion financière de l'Etat togolais au profit des couches pauvres à travers les Prestataires de Services Financiers (PSF).

L'objectif global du projet est de favoriser l'accès accru à des services financiers pérennes à des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micro-entrepreneurs, grâce à des PSF viables et intégrés dans le marché financier national. A l'horizon 2018, le FNFI aura touché 2 millions de togolais exclus des systèmes financiers classiques.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- renforcer les capacités techniques et financières des acteurs notamment le FNFI et les PSF, afin de favoriser dès la première année de démarrage, l'accès de 300 000 femmes et hommes pauvres au microcrédit ;
- promouvoir et approfondir les articulations entre les banques et les IMF en vue de l'augmentation de l'offre en finance inclusive en faveur des agriculteurs, artisans, femmes et jeunes sans emplois ;
- mettre en place des mécanismes pertinents et professionnels et d'appui favorable aux bénéficiaires et pour la pérennité des institutions de financement décentralisées.

#### **4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET**

Le projet couvre tout le territoire national et concerne en priorité, les zones rurales et les milieux urbains défavorisés.

#### **5. LES COMPOSANTES DU PROJET**

Le projet comporte cinq (05) composantes que sont : (i) le fonds de crédit ; (ii) le fonds de garantie ; (iii) le fonds de facilitation ; (iv) les appuis institutionnels ; et (v) l'organisation et la gestion du projet.

#### **6. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total du projet est évalué à 8 096 M FCFA HT. Le schéma de financement se présente comme suit :

BOAD (5 000 M FCFA)